

# ASSOCIATION FRANÇAISE DES BOUVIERS SUISSES

Affiliée à la Société Centrale Canine  
Siège Sociale : Villetteroché - 36260 PAUDY



## XXI<sup>e</sup> EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE DE L'A.F.B.S. Parc Equestre Fédéral LAMOTTE BEUVRON (41) les 3 et 4 mai 2014 avec attribution du CACS

APPENZELL - BERNOIS - ENTLEBUCH-GRAND BOUVIER

### Renseignements :

Mme BARDET : Tél. : 02 54 49 48 69  
j.bardet2@wanadoo.fr ou  
Mme DUMOULIN : Tél. : 02 38 97 80 33  
afbs.boutique@netcourrier.com

Vous pouvez télécharger la feuille d'engagement  
sur internet : [cedia.fr](http://cedia.fr) ou [afbs.asso.fr](http://afbs.asso.fr)  
Engagement internet (sauf Test de caractère) :  
[www.cedia.fr](http://www.cedia.fr) - paiement sécurisé

Engagement papier à renvoyer à :

M. Didier LETIENNE  
15 les Hauts d'Envaud 87110 SOLIGNAC  
Tél. 05 55 00 40 23 après 20h et week-end  
mail : [didier.letienne@neuf.fr](mailto:didier.letienne@neuf.fr)

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS : 18 AVRIL 2014**

### SAMEDI 3 MAI

A partir de 8h30 : - Tests de Caractère  
- Initiation à l'Attelage  
- Conseils à la présentation d'un chien  
**de 13h à 16h30 : Jugement des BABIES ET PUPPIES**  
17h00 : Assemblée Générale sur place  
19h00 : Apéritif du Club  
20h30 : Banquet Annuel sur place

### DIMANCHE 4 MAI

8h00 : Ouverture de l'Exposition  
Accueil des participants - Contrôle sanitaire  
9h00 : Début des jugements  
11h30-14h30 : Buffet sur réservation - Bar - sandwichs toute la journée  
13h00 : Concours Jeunes présentateurs\*  
Concours de charettes décorées

### RING D'HONNEUR

A partir de 14h00 : - Lots d'Elevage \*- Lots Reproducteurs \*  
- Meilleurs de chaque classe  
- Meilleurs de race  
- Meilleurs de l'Exposition

17h00 : Clôture \*inscription sur place le matin

### RECOMPENSES

- UN SOUVENIR À CHAQUE EXPOSANT
- UNE RÉCOMPENSE À CHAQUE VÉTÉRAN
- UNE RÉCOMPENSE AUX 4 PREMIERS DE CHAQUE CLASSE

**TROPHEE AU MEILLEUR DE L'EXPOSITION**

### JURY :

**Samedi à partir de 13h00 :**

Babies et Puppies : **M. Pascal HINQUE**

**Dimanche à partir de 9h00 :**

Appenzell  
Entlebuch  
Grand Bouvier Suisse  
Intermédiaire Femelle **M. Pascal HINQUE**

Intermédiaire Mâle  
Jeune Mâle **M. Christian JOUANCHICOT**

Ouverte Mâle  
Champions mâle/femelle **Mme Maija HEINILA (Norv.)**  
Vétérans-Vénérables mâle/femelle

Ouverte Femelle **Mme Gabriella SCHRANK (Aut.)**

Jeune Femelle  
+ Confirmation des chiens  
jugés par Mme HEINILA  
et Mme SCHRANK **M. Jean-Claude GARNERO**

**La répartition des classes peut être modifiée  
en fonction des inscriptions.**

Les résultats de notre Nationale d'Elevage seront comptabilisés pour la cotation officielle des géniteurs mise en place par notre Association et la Société Centrale Canine. Les grilles de cotation figureront dans le catalogue de l'Exposition et dans les revues de l'AFBS. N'oubliez pas que les mentions «1<sup>er</sup> Choix» (2 points), «Sélectionné» (3 points), «Recommandé» (4 points) et «Elite» (6 points) ne sont attribuées qu'à des sujets reconnus «APTE» au Test de Caractère.

La présentation de votre chien au Test de Caractère ne nécessite aucune préparation particulière.  
Alors engagez-le.

## REGLEMENT DE L'EXPOSITION

**AFFICHAGE** - Les exposants sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce de portées à vendre. L'introduction de chiots dans l'exposition et rigoureusement interdite.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

**TOILETTAGE** - Les chiens doivent arriver toilettés lors de l'exposition : ne seront plus tolérés que les «coups de brosse de finition». L'usage de la laque et de tout produit de maquillage permettant de modifier la texture naturelle ou la couleur naturelle du poil est strictement interdit dans l'enceinte de l'exposition.

**ANNULATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition, pour des raisons majeurs, indépendantes des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGES** - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements «au poteau» le jour de l'exposition ; seuls les lots d'Élevage et la classe Reproducteur seront autorisés.
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition.

Lorsque le chien est engagé dans une classe dite individuelle, il sera perçu un droit d'engagement.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'exposant ne peut présenter son chien.

Il sera envoyé un accusé de réception qui devra être présenté au secrétaire.

**PARTICIPATION AUX FRAIS** : Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement.

### SERVICE VÉTÉRINAIRE :

Le Service Vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnés de leurs petits, ainsi que des chiennes en chaleur, des chiens dangereux. La décision du Service Vétérinaire est sans appel.

**RECLAMATIONS** : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 80 € qui restera acquise à l'AFBS si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité de l'AFBS dans le cadre général des textes de la S.C.C.

**SANCTIONS** : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la S.C.C. avec extension possible aux manifestations organisés par ses associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration;
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la S.C.C.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

## LISTE DES HÔTELS DES ENVIRONS

- **A l'intérieur du site** : des chambres avec lits superposés 2 personnes à 25 € ou 4 personnes à 50 €, w.c et sanitaires à l'extérieur (Ah, les jolies colonies de vacances..), chiens acceptés.

Pour toutes les réservations sur le site du Parc Equestre, s'adresser à Anny Dumoulin chargée de centraliser les demandes

Tél : 02.38.97.80.33 mail [afbs.boutique@netcourrier.com](mailto:afbs.boutique@netcourrier.com)

- **Un hôtel à Lamotte** : L'étrier d'Argent Tél : 02.54.88.10.05, 8 chambres à 50 € environ, les chiens sont acceptés

- **Un hôtel à St Viatre** : (12 km) : Le Lion d'Or Tél : 02.54.88.92.19 chambres à moins de 50 €, chiens acceptés

- **Un hôtel à La Ferté St Aubin** : (13 km) Le Château des Muids Tél : 02.38.76.50.08

- **Reste tous les hôtels courants** : (Kyriad, Campanile, etc..) à Olivet ou La Chapelle St Mesmin banlieue sud d'Orléans (33km)

## Comment venir au PARC EQUESTRE FÉDÉRAL ?

**De Paris** : A10-A26 direction ORLEANS

Francilienne N104 A10/A71

Direction A20 TOULOUSE - CLERMONT FERRAND-VIERZON - ORLEANS Centre

**Sortie 3** : LAMOTTE BEUVRON, NOUAN LE FUZELIER, NEUNG SUR BEUVRON

D49/D48 CHAUMONT SUR THARONNE

Fléchage depuis la D35 Route de Chaumont

**Depuis A20 ou A71** :

**A71, Sortie 3** LAMOTTE BEUVRON, NOUAN LE FUZELIER, NEUNG SUR BEUVRON

D49/D48 CHAUMONT SUR THARONNE

Fléchage depuis la D35 Route de Chaumont



**du 3 ET 4 MAI 2014 à LAMOTTE BEUVRON (41)**

(une feuille par chien - photocopies acceptées ) à expédier à : **Didier LETIENNE 15, les Hauts d'Envaud 87110 SOLIGNAC**

NOM DU CHIEN + AFFIXE : .....

RACE : .....N° Identification : .....

Sexe : ..... N° LOF : ..... Né(e) le : .....

Les exposants qui engagent leur chien au Test de Caractère doivent engager sur papier et non par internet et doivent faire un règlement global :  
TC + Exposition.  
TC Limité à 30 chiens.

Nom du père : .....

Nom de la mère : .....

Nom du producteur : .....

Nom du propriétaire : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Mail : .....

CLASSES Intermédiaire :  Ouverte :  Champion :  Jeune :  Puppie :  Babie :   
 D'ENGAGEMENT : Vétéran :  Vénéralbe :  TEST CARACTÈRE :  CONFIRMATION :

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION	Tarifs jusqu'au 21/3	Tarifs du 22/3 au 18/4	Sommes
1 <sup>er</sup> CHIEN (catalogue compris)	35 €	42 €	
2 <sup>ème</sup> CHIEN	28 €	35 €	
3 <sup>ème</sup> CHIEN et 4 <sup>ème</sup> CHIEN	20 €	27 €	
5 <sup>ème</sup> CHIEN et suivant	15 €	15 €	
- Puppie * - Babie *	25 €	32 €	
- Vétéran, Vénéralbe *	Gratuit		
Test de Caractère	17 €		
Repas AFBS samedi soir	25 € x .....		
Repas samedi midi	18 € x .....		
Repas dimanche midi	18 € x .....		
	TOTAL		

\* ne peuvent compter comme 1<sup>er</sup> chien dans le cas de plusieurs inscriptions

Vétéran et vénérables : si vous engagez seulement dans ces classes envoyez vos inscriptions uniquement par courrier

Aucun engagement ne sera remboursé

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DEMANDE D'ENGAGEMENT**

- La photocopie du Certificat Antirabique ou du Passeport pour les chiens venant de l'Etranger
- une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse
- votre règlement par chèque à l'ordre de l'AFBS

**CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS : 18 AVRIL 2014**

Possibilité de faire le Test Génétique avec **Antagène** durant le week-end.

**Vous pouvez télécharger la feuille d'engagement sur internet : [cedia.fr](http://cedia.fr) ou [afbs.asso.fr](http://afbs.asso.fr)**  
**Engagement internet : [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr) - paiement sécurisé (sauf test de caractère)**

**ATTESTATION**

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.  
 J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.  
 En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou moi-même.  
 Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenal ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.  
 En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.  
 Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 16h30.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
 signature :

# NATIONALE D'ELEVAGE

## les 3 et 4 MAI 2014

Parc Equestre Fédéral  
LAMOTTE - BEUVRON

### DANS QUELLE CLASSE ENGAGER VOTRE CHIEN

**CLASSE INTERMEDIAIRE** : (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et la classe travail) Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

**CLASSE OUVERTE** : (donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail) Pour les chiens âgés de 15 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

**CLASSE BABIE 3** à 6 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement.

**CLASSE PUPPIE 6** à 9 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant.

Elle ne donne pas lieu à classement.

#### **CLASSE JEUNE** :

Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent mais non au CACS.

#### **CLASSE CHAMPION** :

Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. (Photocopie du diplôme à joindre à la feuille d'engagement)

**CLASSE VETERAN** - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

**CLASSE VENERABLE** - Possible à partir de 10 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

#### **CLASSE NE CONCOURANT PAS** :

Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

**Sont considérées comme classes individuelles les classes : intermédiaire, ouverte, travail, champion, jeune et vétérân.**

**A l'exception des lots d'élevage et des lots de reproducteurs, qui peuvent être constitués sur place, vous ne pouvez engager votre chien que dans une seule classe.**

#### **CLASSE LOT D'AFFIXE OU LOT D'ELEVAGE** :

Classe pouvant être constituée sur place.

Pour au minimum 3 chiens de même race et variété (maximum 5), sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait sur le ring d'honneur.

#### **CLASSE LOT DE REPRODUCTEUR** :

Classe pouvant être constituée sur place

Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au premier degré, issus d'un minimum de 2 portées pour les femelles et avec 2 lices différentes pour les mâles.

Les chiens composant le lot doivent être engagés dans une classe individuelle.

#### **TRES IMPORTANT**

Se munir du passeport ou du Certificat de vaccination antirabique et de la carte d'identification pour les chiens provenant de l'Etranger.